

PC 18 MARAIS ET ESTUAIRE DE LA SEUDRE

45°40'-45°53'N, 00°55'-01°16'W 14 800 ha 0-5 m

Aucune protection

Estuaire, vasières, marais et prés salés, lagunes saumâtres et canaux de drainage.

Aigrette garzette (>500 c., R), Héron cendré (>200 c.), Cigogne blanche (1 c.), **Milan noir (diz.)**, Circaète Jean-le-Blanc (3 c.), **Busard des roseaux (22 c.)**, **Busard cendré (20 c.)**, **Echasse blanche (20-50 c.)**, Martin-pêcheur (10-20 c.), **Gorgebleue (>100 c.)** et Pie-grièche écorcheur sont les principaux nicheurs. Hivernage du Busard Saint-Martin (10-20), du Pluvier argenté (500) et du Bécasseau variable (3500). Héron cendré, Spatule blanche, Avocette, Grand Gravelot, Sterne caugek, Sterne pierregarin et Sterne naine observés en migration.

